



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

COMMISSARIAT GENERAL

Bujumbura, le 215 /2019

N°/Réf : 540/92/CG/01/ /A. N/2019

1544

AVIS DE MISE EN VENTE

L'Office Burundais des Recettes (OBR) informe le public qu'il va procéder à la vente aux enchères des carcasses de véhicules appartenant au Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants qui n'ont pas été vendus pendant les séances du 11 au 12 Avril 2019.

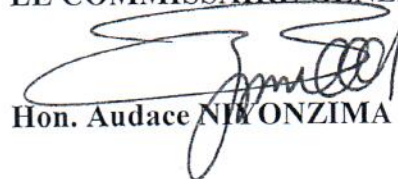
Cette Office invite toute personne intéressée à souscrire sa caution et la présenter pendant trois séances de vente à la criée du 13 au 14/05/2019 qui se tiendront dans les enceintes du Camp de Groupement du Matériel Automobile et Engins Militaires « GMAEM » à partir de 9h00.

1. Ces carcasses de véhicules se trouvent au Camp du Groupement du Matériel Automobile et Engins Militaires « GMAEM ».
2. La vente se fera à la criée en dates du 13 au 14 Mai 2019 dans les enceintes du GMAEM à partir de 9h00.
3. La visite de ces véhicules pourra être effectuée tous les jours ouvrables de 9h00 à 13h30 à partir du 03/05/2019.
4. La caution devra être constituée d'un chèque certifié au nom du compte 1110/114 de la Commission Chargée de la Vente aux Enchères des Biens du Domaine Privé de l'Eta ouvert à la BRB et présentée les mêmes jours de la vente.
5. Le soumissionnaire qui n'aura pas présentée le chèque certifié ne sera pas autorisé à participer à la vente. Aussi, le soumissionnaire qui manifera une intention agressive sera remis aux organes compétents pour apprécier son caractère et sera rayé sur la liste des ventes aux enchères organisées par l'OBR.
6. Les soumissionnaires gagnants disposeront d'un délai maximum de 15 jours pour s'acquitter du montant restant dû. Ce montant restant dû est à verser sur compte 1110/114 ouvert au nom de la CVBPE.
7. La caution du soumissionnaire gagnant qui n'aura pas payé dans le délai ci-haut indiqué ainsi que celle d'un soumissionnaire gagnant qui se désiste ne seront pas restituées.

8. Le dédouanement de ces carcasses sera conditionné à l'usage dont le soumissionnaire gagnant désire utiliser la carcasse gagnée.
9. Lorsqu'il s'agira d'en faire un véhicule, le dédouanement sera obligatoire.
10. Lorsqu'il s'agira de couper ces carcasses comme épaves de déchets métalliques (Ferraille) pour la refonte en d'autres matières, les droits de douane ne seront pas exigés.
11. Un formulaire de déclaration d'engagement pour utilisation est prévu à cet effet et sera signé par le soumissionnaire gagnant au même titre que l'avis de mise en recouvrement.
12. L'OBR se réserve le droit de saisir tout véhicule ou tout autre moyen de locomotion ayant résulté de ces carcasses au cas où le dédouanement n'ait pas eu lieu.
13. L'autorisation d'enlèvement sera établie après présentation des quittances de paiement du solde restant dû à l'Equipe chargée de la Vente aux enchères des Biens du domaine Privé de l'Etat, Immeuble Emmaüs Pathway à Kigobe, 2^{ème} étage.
14. Les lots de ces carcasses sont indiqués dans la partie annexe.
15. Le détail ainsi que les conditions de participation à cette vente aux enchères se trouvent sur le site de l'OBR www.obr.bi. Ils sont également affichés sur les tableaux d'affichage de l'OBR aux sites Virago et Emmaüs Pathway à Kigobe, aux bureaux de Douane et de l'Immatriculation des véhicules situés au Port de Bujumbura ainsi qu'au bureau se trouvant au Palais des Arts.

Pour toute autre information, appeler au 22 28 22 55 ou au numéro vert 500.

LE COMMISSAIRE GENERAL



Hon. Audace NI ONZIMA

Annexe

Liste de véhicules à vendre aux enchères

N°de lot	Marque et type	Plaque	Châssis	Caution
3	Toyota Jeep Prado	A 149 AFD	JTEBK29J230001774	200 000
8	Nissan Camionnette S/C	A 026 AFD	JN1UCLY61Z003769	300 000
9	Toyota Camionnette Hilux S/C	A 307 AFD	JT131LNA409054551	600 000
11	Ford Camionnette D/C Ranger	A 232 AFD	MNCBSFE40AW858002	1 000 000
12	Nissan Camionnette S/C	A 029 AFD	JN1UCLY61Z0003773	1 000 000
13	Nissan Camionnette S/C	A 018 AFD	JN1UCLY61Z0003787	1 000 000
15	Nissan Camionnette S/C	A 039 AFD	JN1UCLY61Z0003781	600 000
16	Toyota Camionnette Hilux D/C	A 275 AFD	JTFDE626500150992	1 000 000
17	Nissan Camionnette S/C	A 030 AFD	JN1UCLY61Z0003774	1 000 000
20	Toyota Camionnette Hilux D/C	A 276 AFD	AHJTFK226903023692	1 000 000
21	Toyota Camionnette Hilux D/C	A 250 AFD	JTFDE626240114778	600 000
23	Nissan Camionnette S/C	A 031 AFD	JN1UCLY61Z0003775	300 000
24	Toyota Camionnette Hilux D/C	A 265 AFD	JTFDE626X00150776	300 000
25	Toyota Camionnette Hilux D/C	A 295 AFD	JTFDE62620014831	300 000
26	Ford Camionnette D/C Ranger	A 282 AFD	MNCBSFE40AW60163	1 000 000
29	Nissan Camionnette S/C	A 022 AFD	JN1UCLY61Z0003764	400 000
34	Suzuki Jeep Jimmy	A 331 AFD	JSAF1B43V00357223	300 000
35	Suzuki Jeep Jimmy	A 330 AFD	JSAFJB43V00356657	200 000
36	Suzuki Jeep Jimmy	A 334 AFD	JSAFJB43V00407509	300 000
37	Man Camion	A 619 AFD	WMAL70ZZZ1Y080402	1 000 000
38	Man Camion	612	WMAL70ZZZ1Y078593	1 000 000
39	Man Camion	634	WMAL80ZZZ1Y079211	1 000 000
40	Man Camion	-	WMAL80ZZZ1Y079994	1 000 000
42	Man Camion	631	WMAL80ZZZ1Y079029	1 000 000
56	Man Camion 14S22	576	VANL800379Y040873	2 000 000
57	Man Camion Benne	033	37002210221	1 000 000
61	Man Camion Benne	39	370-02790279	1 000 000
62	Man Camion Benne	-	-	1 000 000
63	Man Camion Benne	-	37000288066	1 000 000
64	Man Camion Benne	-	970-0204-0204	1 000 000
65	Man Camion Benne	675	370-0281-0281	1 000 000
66	Man Camion Benne	675	371-2192-2192	1 000 000
69	Man Camion Benne	39	-	600 000
70	Man Camion 1136 HA	675	371-2206-2206	1 000 000
71	Man Camion	672	371-1950-1950	600 000
74	Man Camion Benne	-	371-0421-0421	600 000
75	Man Camion	-	371-1532-1532	600 000
76	Man Camion	-	-	600 000
77	Man Camion	-	-	1 000 000
81	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
82	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
83	Camion Egyptien	-	-	1 000 000

N°de lot	Marque et type	Plaque	Châssis	Caution
84	Camion Egyptien	-	4300006648	1 000 000
85	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
86	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
87	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
88	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
89	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
90	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
91	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
92	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
93	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
94	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
95	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
96	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
97	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
98	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
99	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
100	Camion Egyptien	-	-	600 000
101	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
102	Camion Egyptien	-	-	1 000 000
103	Camion Mercedes	-	-	600 000
105	Toyota Jeep Land Cruiser Prado	-	-	500 000
112	DAF Camion	-	WDB38011315211098	1 000 000
119	BLOCKS MOTEURS	-	-	500 000
120	Carcasses et Châssis véhicules	-	-	3 000 000

